

**VEZDEZ BIJOUX**  
DIAMANTS  
ARGENTERIE  
DENTIFIERS  
même usés ou cassés  
**DUHAMEL-LARDE**  
66 GRANDE-RUE 68  
ROUBAIX  
les rachète cher.

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1006. Inter. 1109.  
TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 37.  
Chèques postaux 87 Lille.

ABONNEMENTS  
Nord et limitrophes..... 3 mois, 12,00; 6 mois, 23,00; 1 an, 45,00  
France et Belgique..... » 15,00; » 25,00; » 48,00  
Union postale..... » 22,00; » 33,00; » 62,00

REDACTION-ANNONCES  
ABONNEMENTS

**MONTRES**  
soignées et garanties  
**DUHAMEL-LARDE**  
Horloger-Diplômé  
68 GRANDE-RUE 68  
ROUBAIX  
**BIJOUX DE CHOIX**

**Le débat sur la politique extérieure à la Chambre**  
**M. POINCARE RÉPOND à MM. Reynaud et Herriot**

Tant que l'Allemagne montera le paix de l'Europe, les plus beaux discours risquent de n'être que des bécotements candides.

**VIOLENTS INCIDENTS PROVOQUÉS PAR UN DÉPUTÉ COMMUNISTE**

**La confiance au Gouvernement votée par 445 voix**

Paris, 18 janvier. — Réunie sous la présidence de M. Landry, la Chambre reprend la suite des interpellations sur la politique extérieure.

**RÉPONSE DE M. POINCARE aux discours de MM. P. Reynaud et Herriot**

M. Poincaré répond aux discours de MM. P. Reynaud et Herriot. Il a le regret de ne pas se trouver d'accord sur tous les points. Le Président du Conseil rappelle tous les efforts qu'il fit pour maintenir l'action concertée des alliés et comment il fut obligé de décider l'accord avec la Belgique, l'occupation de la Ruhr, afin de prendre des garanties vis-à-vis de la carrière allemande.

La France fera toujours le possible pour maintenir l'entente avec ses alliés, mais elle ne sera jamais à la remorque de personne. (Vifs applaudissements.)

Faisant allusion à l'abstention de M. Herriot lorsque la Chambre approuvera sa conduite, M. Poincaré l'explique comme une transaction entre deux amis qui souhaitent voter pour le Cabinet et ceux qui souhaitent voter contre.

M. Herriot proteste contre cette explication et il estime blessante pour son parti.

Quelques instants après, M. Herriot lance une interruption et M. Poincaré s'étonne de son ton sarcastique.

M. Herriot. — C'est que vous m'avez tellement offensé, tout à l'heure.

M. Poincaré. — Vous savez, M. Herriot, que vous êtes un des hommes à qui pour lesquels j'ai le plus d'estime et que je n'ai rien dit qui puisse vous avoir froissé. (Applaudissements.)

M. Poincaré montre que les critiques de M. Herriot ont été adressées à la politique anglaise et non à la politique française, faite de sincérité et de bonne volonté. (Applaudissements dans de nombreux bancs.)

Le Président du Conseil expose que la France et la Belgique envisagent d'autres gages que celui de la Ruhr.

Répondant au reproche d'avoir montré trop d'insistance au lendemain de la cessation de la résistance allemande, il montre que le Gouvernement allemand a toujours été en entrave contre les efforts du général Douzette.

M. Poincaré démontre la loyauté de la France dans la question du mouvement palatin.

Il déclare, pour répondre à M. Reynaud, que le Gouvernement français s'est toujours montré disposé à assurer officiellement avec l'Allemagne, les propositions officielles n'ont été déclinées que par le refus de son propre accord.

Il déclare, pour répondre à M. Reynaud, que le Gouvernement français s'est toujours montré disposé à assurer officiellement avec l'Allemagne, les propositions officielles n'ont été déclinées que par le refus de son propre accord.

Ni les manœuvres diplomatiques, ni les offensives contre le franc ne pourront nous faire échouer. (Vifs applaudissements.)

M. Poincaré attend beaucoup de la Conférence d'experts.

Mais quel est le désir de paix de toutes les nations en Europe. Il suffit d'une seule pour empêcher l'atmosphère de tout le continent et tant que l'Allemagne montera le paix de l'Europe, les plus beaux discours risquent de n'être que des bécotements candides. (Vifs applaudissements.)

Dans une péroraison diaphane, le Président du Conseil déclare que lui aussi voudrait bien oublier le plus tôt possible la guerre et ses atroces conséquences, mais nous ne pourrions le faire que lorsque nous serons sûrs qu'on ne nous reconquerra pas. C'est la seule préoccupation que nous ayons, la seule que nous désirions faire accepter comme légitime par le gouvernement anglais, quel qu'il soit, car il n'est pas besoin de dire que la politique intérieure de nos alliés ne nous regarde pas, et que libéral, conservateur ou travailliste, le Cabinet anglais représentera toujours, à nos yeux, le pays tout entier. (Applaudissements sur tous les bancs.) Nous témoignons à la même confiance, nous ferons preuve de la même loyauté envers lui, que par le passé. (Applaudissements.) Et je ferai certainement impossible pour conjurer la rupture entre l'Angleterre et la France, qui serait désastreuse pour les deux pays. (Applaudissements.)

M. Poincaré demande à son ami de ne pas oublier que c'est la France qui a perdu le plus d'hommes, que ce sont ses finances qui pient sous le poids des réparations, que ce serait en ce qui concerne l'occupation de la Ruhr, confiante en lui pour poursuivre sa politique de salut national, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

MM. Herriot et A. Borrel déposent un autre ordre du jour.

**BILLET PARISIEN**  
**Pas d'inquisition fiscale**  
(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 18 janvier. (Minuit).

Le débat d'hier aura permis au gouvernement de voir la ligne de démarcation entre ses amis et ses ennemis. Ennemis déclarés ou connus, les radicaux-socialistes ne cherchaient qu'une occasion de soigner leur popularité aux dépens de la majorité. Cette occasion, ils ont eue la trouver à propos de la discussion de la nouvelle loi des pensions. Leur manœuvre a échoué, grâce à la clairvoyance de la Chambre et à la fermeté du gouvernement.

Il est bon de préciser ce point d'histoire: M. Poincaré n'a pu poursuivre cette politique de fermeté et de redressement, que le pays, dans son ensemble, a ratifiée, que parce qu'il a été soutenu par la majorité actuelle, par la majorité du Bloc National. Cette majorité a donc le droit de faire entendre son avis, chaque fois que l'intérêt du pays lui paraît exiger. Ses adhérents — ils l'ont prouvé — n'ont pas en vue leur intérêt électorale qu'ils sont prêts à sacrifier au besoin. Leur opinion n'est donc que plus de poids.

Or, s'ils se déclarent prêts à soutenir le programme financier qu'étudie actuellement la Commission des finances, ils ne veulent pas le voter depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'à 2, les yeux fermés. Leur devoir n'est pas d'approuver dans tous les cas les mesures qui leur sont proposées; il consiste surtout à examiner ces mesures et à en contrôler l'exécution.

Le programme de M. de Lasteyrie comprend des dispositions qui ne sont pas tout à fait heureuses. Le principe du carnet de coupon, notamment, ne semble pas particulièrement s'imposer. L'institution du carnet de coupon risque d'apparaître, aux yeux des commerçants et des industriels, comme une mesure vexatoire, propre à préparer la voie à l'impôt sur le capital, dont la seule menace vient de déterminer en Angleterre la fuite des capitaux et une baisse de la livre sterling sur le marché de New-York. On peut être sûr que l'adoption de ce carnet n'aurait des effets diamétralement opposés à ceux que l'on voudrait obtenir. En particulier, son influence sur la tenue des changes s'accroîtrait aux dépens du franc.

Très respectueusement, mais très fermement, les membres de la Commission des finances vont demander à M. de Lasteyrie de renoncer à toutes mesures d'inquisition fiscale dont les avantages sont incertains et les inconvénients certains.

R...

**LA DÉFENSE DU FRANC**  
**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL devant la Commission des Finances**  
L'opinion soutient le Gouvernement  
Neuf arrêtés d'expulsion contre des « naufrageurs » étrangers

**Le communiqué des changes**

EN CLOTURE DE VENDREDI:  
La livre est cotée. . . 92,75  
Le dollar . . . . . 21,99

CLOTURE DE LA VEILLE:  
La livre . . . . . 90,575  
Le dollar . . . . . 21,245

**La séance de la Commission des Finances**

Paris, 18 janvier. — La Commission des finances de la Chambre a entendu, vendredi matin, le président du Conseil et le ministre des finances sur les projets financiers déposés par le Gouvernement. M. Poincaré a insisté sur la nécessité de l'urgence du vote de ces projets, sous peine d'être repoussés par une décision d'urgence, devant la Chambre, la responsabilité du Gouvernement tout entier.

Il a ajouté d'ailleurs que ces mesures nouvelles ne pouvaient en rien être considérées comme une renonciation des droits de la France sur l'Allemagne.

Les déclarations de M. Poincaré produisent une excellente impression.

La séance a duré près de 3 h. et a été, par moment, très animée.

Sur les 44 membres de la Commission, 32 étaient présents et c'est avec la plus grande attention que furent écoutées les explications fournies par le président du Conseil, qui ont produit sur les commissaires une excellente impression.

L'affirmation apportée par M. Poincaré des droits de la France sur l'Allemagne a été, en particulier, accueillie très favorablement.

La nécessité de procéder par décret

Répondant à certaines demandes qui lui avaient été soumises, M. Poincaré a insisté notamment sur ce point adopté les dispositions permettant au Gouvernement de procéder par voie de décret aux économies et aux compressions nécessaires dans les services publics, ainsi qu'à la suppression du monopole des allumettes et aux autres réformes.

Il a bien spécifié que le gouvernement entendait d'ailleurs, collaborer à cette œuvre en plein accord avec la Commission des finances et a rappelé que les mesures prises devraient être sanctionnées par le Parlement dans un délai de six mois.

La Commission s'est réunie cet après-midi pour commencer la discussion des projets fiscaux.

**LE BUDGET DES DEPENSES RECOUVRABLES**

La Commission abordera sans délai l'examen des mesures à prendre

La Commission, ayant constaté que le budget des dépenses ordinaires est en équilibre et que la situation économique du pays est satisfaisante, a décidé, pour enlever tout prétexte à la campagne de médisance contre notre monnaie nationale, d'aborder sans délai l'examen des mesures nécessaires pour couvrir, par des recettes permanentes, les dépenses permanentes du budget des dépenses recouvrables dont l'équilibre est compromis par la défaillance de l'Allemagne.

**Nouvelle tension**

Les devises étrangères accusent aujourd'hui une nouvelle tension: la livre sterling, dont le cours nous était hier, de 90,57 1/2, se traitait, à 11 h. 30, vendredi matin, avant l'ouverture du marché officiel, à 92,90; le dollar valait, à la même heure, 21,95 contre 21,24 hier.

En clôture, le livre sterling s'inscrivait au cours de 92,75 et le dollar à celui de 21,99.

**Les appuis au Gouvernement**

LA CONFEDERATION GENERALE DE LA PRODUCTION FRANÇAISE

Paris, 18 janvier. — Le Conseil central de la Confédération générale de la production française s'est réuni, sous la présidence de M. Darvy. Un certain nombre de grands groupements avaient été appelés, sur l'initiative de la Confédération, à examiner ou comment la situation financière, en même temps que la question des réformes et des économies.

Le Conseil a été mis au courant des échanges de vues qui ont eu lieu avant même que le gouvernement prenne position. Ces échanges de vues ont abouti à la résolution, fermement exprimée, d'apporter une fois de plus au gouvernement, tout l'appui qui peut lui être utile pour élargir l'offensive dont la politique nationale est l'objet, à travers la devise du pays.

Les remèdes envisagés par le chef du gouvernement, les décisions qu'il soumettra à bref délai au vote du Parlement, répondent, dans leur ensemble, aux vues que la Confédération générale de la production française n'a cessé d'exprimer.

Acceptation de toutes les économies possibles

Le Conseil a estimé néanmoins qu'en attendant, dans une délicate situation, le président du Conseil de l'adhésion donnée à ces efforts par les milieux industriels et commerciaux, il était indispensable de souligner que l'acceptation de nouvelles charges fiscales sous forme d'une augmentation temporaire de deux dixèmes sur le montant des impôts, sans exception, devait avoir pour condition essentielle, la réalisation de toutes les économies possibles dans la gestion des services publics et l'ajournement de toutes mesures législatives même portées à l'ordre du jour des Chambres, qui entraîneraient des dépenses nouvelles.

**Répression, sans caractère inquisitorial, des fraudes fiscales**

Le Conseil a décidé de demander au gouvernement de poursuivre en même temps, avec énergie, le recouvrement des impôts déjà arrêtés et de faire en sorte que les mesures envisagées pour réprimer les fraudes fiscales aient un caractère inquisitorial et ne puissent être exploitées contre le crédit public.

**Un compte spécial pour les dépenses recouvrables**

Enfin, redoutant pour l'avenir un retour aux errements condamnés, le Conseil a émis le vœu que les ressources de l'Etat puissent être affectées à un compte spécial qui ne pourrait être employé qu'à l'acquittement des dépenses recouvrables et éventuellement à l'amortissement de la dette.

**L'ENTENTE REPUBLICAINE DEMOCRATIQUE**

Le Comité directeur de l'Entente républicaine a décidé de soutenir le gouvernement dans sa lutte énergique pour le relèvement du franc.

**Les naufrageurs**

Neuf arrêtés d'expulsion contre des étrangers

Paris, 18 janvier. — M. Maunoury, ministre de l'Intérieur a signé ce matin des arrêtés d'expulsion contre neuf sujets étrangers qui, au marché des changes, spéculaient sur la baisse du franc.

**Les commentaires de la presse**

Paris, 18 janvier. — Les journaux soulignent avec intérêt extrême favorable que la majorité de la Chambre a fait un programme de patriotisme fiscal de M. Poincaré.

Le Figaro écrit:

Grande victoire ministérielle: la France comprendra, elle reconnaîtra ceux qui hier, ont préféré braver son dévouement à leur reddition.

Le grand honneur et le grand mérite de la majorité est de s'être démontrée favorable à l'extension indéfinie du domaine de l'Etat, à combler le déficit dont souffre la France.

Les patriotes donneront, dit l'Action Française, leurs voix et leur argent comme les combattants ont donné leur vie et leur sang sans avoir l'idée fixe, avec le juste désir que ces sacrifices servent, qu'ils soient utiles. Ils ne se seront pas en charge de ces sacrifices, la politique française laisse une Allemagne militariste lui préparer la guerre, une France radicale-socialiste préparer le désarmement, l'inflation et la déflation.

**L'OPINION D'UN GRAND FINANCIER AMERICAIN**

« La France gagnera son Verdon financier »

Philadelphie, 18 janvier. — Discutant à la Chambre de commerce des Etats-Unis, M. Willis Booth, président de la Chambre du commerce international, vice-président d'un important établissement financier américain, a déclaré que la France, qui se trouve actuellement devant un Verdon financier, fait montre du même état d'esprit qui lui a valu la victoire à Verdun.

**Un avertissement à l'opinion italienne**

Une note officielle italienne met en garde l'opinion italienne contre des interprétations fondamentalistes de la crise du franc et les spéculations malséantes.

Le « Messagero » relève que l'armature économique française est très forte et que la France peut trouver, dès à présent, sept milliards d'impôts nouveaux sans rien sacrifier de ses forces économiques ni de sa situation mondiale.

**Comment Alphonse XIII a évité la guerre civile à l'Espagne**

Regu par l'envoyé spécial du « Daily Mail », le roi Alphonse XIII lui a fait d'importantes déclarations à propos de l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera.

Ayant été roi pendant 22 ans, a dit le souverain, j'ai une grande expérience de mon métier. Si j'ai adopté une attitude nettement favorable à



**ALPHONSE XIII, roi d'Espagne**

l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera, c'est que j'étais satisfait de voir la nation marcher à l'avant et à la soutenir de tout son cœur. Je n'ai pas été au courant des préparatifs de l'insurrection prise par le général Primo de Rivera: je n'en savais rien; mais ce que je savais, c'est que les abus du régime parlementaire causaient un mécontentement profond.

Si de la pensée du pays et seul à pouvoir régler cette situation, j'ai fini par empêcher une guerre civile.

Après avoir dit ces choses, le roi a déclaré qu'il n'avait rien fait, dans ce sens, qui n'ait été dicté par le devoir et qu'il n'est pas intervenu dans le débat qui a précédé la prise de pouvoir par le général Primo de Rivera.

Le roi a déclaré qu'il n'avait rien fait, dans ce sens, qui n'ait été dicté par le devoir et qu'il n'est pas intervenu dans le débat qui a précédé la prise de pouvoir par le général Primo de Rivera.

**Les Grandes Fêtes de bienfaisance de la Préfecture du Nord**

**ELLES S'OUVRENT AUJOURD'HUI SAMEDI, A 14 HEURES**

**Une visite aux salons décorés**

Tout est prêt. C'est merveille. L'aspect des immenses salons et appartements préfectoraux s'offre magnifique à la vue de ces grandes fêtes de bienfaisance tant attendues qui, dès aujourd'hui, samedi, attirent l'élite intellectuelle et charitable de notre région.

Un soleil de luxe et de bon goût paraît à présent à l'ensevelissement. A l'embellissement de ces salles splendides qui recevront aujourd'hui et demain, pour la réussite absolue de cette manifestation, de nombreux visiteurs.

Trois salons des appartements de M. le Préfet, se sont, d'ores et déjà, transformés. Le coup d'oeil y est superbe. C'est là, dans un cadre remarquablement ordonné, que s'installent les comptoirs de charité où s'amassent les dons généreux de nos concitoyens et des étrangers.

Voici, tout d'abord, dans le salon Michelon, la touchante exposition des « Amis des Aveugles civils et de guerre du Nord » (Président M. Pajot). Ce comptoir atteste les résultats du travail des dévoués de la rue. Un assortiment riche s'y étale, d'articles de toutes sortes, fabriqués par les aveugles: broderie, linaires, tricots, vaisselle, etc.

Le grand salon rouge attenant est réservé à l'Œuvre du Commerce Moins et à la Société de Protection aux enfants du premier âge. Une décoration somptueuse en rehausse l'éclat, cependant que se signale une abondance de lots tout à fait incomparable.

Nous géométrons ensuite dans le salon des Marchands, où l'Œuvre de la Marchande Foch, qui a Mme Gaston Catoire pour présidente, a amassé son comptoir avec un sens inépuisable enrichi du pittoresque. On y vendra des objets, produits et fruits exotiques, en même temps que des travaux de dentelle, de broderie et de lingerie pratique délicatement réalisés par des veuves de guerre. De l'autre côté de la salle se place l'exposition de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, dont le comptoir sera tenu par Mme Riboux, directrice du « Journal de Roubaix ».

Entre cette galerie de salons et la grande salle des fêtes de la Préfecture, deux vestibules seront les fumoirs. Des tables de jeux y ont été disposées.

Et nous voici dans la salle d'honneur, dans ce gigantesque vaisseau métamorphosé d'un féérique apport de parures, dont les audacieux piliers de style qui sont l'orgueil de ce salon, sont reliés par des frises de verdure où se dissimulent de longues banderoles électriques. De splendides plantes vertes ajoutent au faste du décor, cependant que, tout autour du rectangle doré, les différentes bannières lilloises plaquent leurs gaies couleurs.

Au fond du salon s'érige une estrade garnie de riches velours grenat et de tentures d'or. C'est dans ce somptueux piedestal que se produiront les vedettes du théâtre dansant de l'après-midi de samedi.

**La journée de samedi**

Outre la vente de charité qui sera ouverte aujourd'hui et dimanche, de 14 à 19 heures, le programme de la première journée des fêtes se compose d'un thé dansant qui sera offert à 15 h. 30, et d'un grand bal qui aura lieu à 21 h. 30.

Pour le thé dansant, les organisateurs de cette solennité artistique ont fait appel à un quatuor d'artistes d'exceptionnel talent.

En effet, au programme figure: Mme Anna Thibault, reine de la chanson française; M. Héroux, l'un des pensionnaires les plus agréables de l'Opéra-Comique; Mmes Angèle Leguerra et Mady Arty, deux artistes délicieuses et fines, qui interpréteront des œuvres esquives.

Ce thé dansant, comme d'ailleurs le bal qui sera donné dans la soirée, attireront, nous n'en doutons pas, toute l'élite musicale et littéraire, non seulement de Lille, mais encore de Roubaix, Tourcoing et des environs, pour qui, comme nous l'indiquons ci-dessus, les Compagnies de tramways ont organisé un service de nuit spécial.

**LE SERVICE DES TRAMWAYS**

En raison des grandes fêtes données à la Préfecture aujourd'hui samedi, la Compagnie des tramways Lille-Roubaix-Tourcoing a organisé un service spécial qui fonctionnera suivant l'horaire et aux tarifs ci-dessous:

Départs de Lille pour St-Maur: — Minuit 05, minuit 15, minuit 40, 1 h. 10, 1 h. 40, 2 h. 10. (Ce dernier jusqu'au dépôt de Marcq).

Départs de Lille pour la Chapelle d'Elouques: — 22 h. 45, 23 h. 20, 23 h. 55, minuit 30, 1 h. 05, 1 h. 40. (Ce dernier jusqu'à Leers).

En raison du caractère des fêtes, il ne sera perçu que 1 fr. par voyageur pour les parcours Lille-Saint-Maur et Lille-Chapelle d'Elouques, et 2 fr. pour les personnes qui continueront au-delà des points désignés ci-dessus.

Ces cartes de circulation et les cartes d'abonnement ne seront pas acceptées. Il ne sera pas délivré de demi-place.

Des cartes d'invitation peuvent être retirées, non seulement au Pavillon touristique, place de la Gare, mais encore à la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h., et à la Préfecture, côté de la Place de la République, aux heures fixées pour les différents attractions.

Les prix des cartes d'entrée:

Pour le bal, samedi, à trois heures et demi: 10 francs.

Pour le bal, samedi, à neuf heures et demi: 5 francs.

Dimanche, fêtes enfantine, à trois heures: 5 francs pour les adultes, 2 francs pour les enfants.

Cela d'écriture, dimanche, à huit heures et demi: 5 francs.

**Une ovation au Président du Conseil**

Les députés de droite et du centre, et de divers bancs, se lèvent et font une ovation prolongée au Président du Conseil.

**DECLARATION DE M. LOUIS DUBDIS**

M. Louis Dubdis, ancien président de la Commission des réparations, expose la légitimité de l'occupation de la Ruhr vis-à-vis du traité de Versailles.

L'Angleterre, dit-il, s'est toujours trouvée d'accord avec l'Allemagne pour que le traité ne fût pas exécuté. (Applaudissements à droite; protestations à gauche.)

Si elle nous avouait secoués, nous n'aurions pas eu besoin d'aller dans la Ruhr.

La discussion générale est close.

**Les ordres du jour**

M. Landry. — Je n'ai reçu qu'un seul ordre du jour. Il émane de MM. Manent et Brousse, et il est ainsi conçu:

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, participant à son espoir et se consacrant l'occupation de la Ruhr, confiante en lui pour poursuivre sa politique de salut national, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour ».

MM. Herriot et A. Borrel déposent un autre ordre du jour.

**Une série de violents incidents**

M. Lacroix attaque violemment M. Poincaré. Comme M. Lacroix est vivement pris à partie par M. de Castellane, M. Poincaré cherche à calmer celui-ci du geste.

Ne laissez pas croire au monde, s'écrie M. Poincaré, que cet incident compte. (Vifs applaudissements.)

La séance des députés quitte la salle, pe-

**L'affaire des carnets médicaux de Marseille**

**LA TROISIEME AUDIENCE**

On examine le cas du docteur Iscard

Marseille, 18 janvier. — Les deux premières audiences avaient été consacrées uniquement aux questions de procédure. A la troisième, un examen enfin le fond de l'affaire.

Il y a lieu tout d'abord de remarquer qu'en ce qui concerne le montant des escomptes reprochés aux prévenus, les chiffres ont été exagérés. Parmi les inculpés, quatre seulement ont présenté des mémoires dépassant 100.000 francs. C'est avec le cas de l'un d'eux, celui du docteur Iscard, que commence aujourd'hui l'examen de l'affaire.

Le docteur Iscard, ancien député, ancien conseiller général et ancien adjoint au maire de Marseille, avait dans cette ville, fondé, rue du Tapis-Vert, une clinique des accidents de travail, où il recevait également, et en très grand nombre, des mutilés et des réformés. Un lui reproche d'avoir ouvert à sa clinique les carnets des mutilés et d'avoir fait un abus flagrant des ordonnances.

En fin d'audience, quelques témoins de l'affaire Stretti, venus de Paris, ont été interrogés.

pendant que M. Lacroix poursuivait ses invectives.

Le Président annonce M. Lacroix de la censure. Le député de l'Aube débâta une tumultueuse et descriptive sur tous les bancs en disant que la Patrie n'a plus de tradition d'honneur.

Une fois de plus, il est sévèrement rappelé à l'ordre.

M. Ury, député socialiste de l'Oise, critique vivement l'attitude du général de Metz, dans le Palatinat.

A un moment donné, dans le tumulte des interruptions, M. Brousse dit à M. Ury: Vous êtes un âne et un misérable!

M. Ury répliqua que le mouvement séparatiste palatin a été organisé par le général de Metz.

M. Poincaré. — Vous pouvez être sûr que votre discours sera dénué et exploité demain en Allemagne.

M. Herriot déclare que ce qui se passe au chef du Gouvernement, c'est une question de méthode. Il voudrait que le gage de la Ruhr serve par le moyen d'un accord interallié.

**LA PRIORITE SUR L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE**

Le Président met aux voix la priorité pour l'ordre du jour de M. Manent, sur lequel le Président du Conseil a posé la question de confiance.

La priorité de cet ordre du jour est voté par 415 voix contre 131. (Vifs applaudissements sur divers bancs.)

**Vote de l'ordre du jour de confiance par 445 voix contre 126**

Le premier paragraphe de l'ordre du jour de M. Manent:

« La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement, participant à son espoir et se consacrant l'occupation de la Ruhr... »

Est adopté par 445 voix contre 122.

La seconde partie de l'ordre du jour de M. Manent:

« Confiant en lui pour poursuivre sa politique de salut national et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Est adoptée par 445 voix contre 126.

Ensemble de l'ordre du jour est voté à mains levées.

Séance mardi, 15 heures.

**Le Roi des Belges en tramway**

Bruxelles était jeudi matin couvert de verglas. Un curieux incident s'est produit à ce propos: le roi Albert venant en auto de son château de Laeken à son palais de Bruxelles, vers huit heures et demie, fut arrêté place Liedts par le verglas. Sa puissante machine patinal sur la glace et le dérapage était à craindre.

Le souverain fut rapidement son parti de l'embarquer dans lequel il était. Il sortit de son auto et monta dans le tramway, au grand effarement du receveur, auquel il présenta les 0 fr. 30 du parcours comme un simple citoyen. Le tramway s'arrêta devant la grille de son palais et l'auguste voyageur descendit, non sans avoir remercié le conducteur qui l'avait reconduit jusqu'à sa porte dans ce modestes véhicule.

**L'ESCROQUERIE AU CINEMA**

Paris, 18 janvier. — Cet après-midi est revenue devant la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle l'affaire du procès André Himmel, accusé d'avoir extorqué la somme de 1 million 200.000 fr. dans une société de productions cinématographiques. Comme ce dernier est inculpé d'usage de faux documents pour arriver à ses fins, ses défenseurs avaient réclamé pour lui la comparution en Cour d'assises, mais le Tribunal n'en ayant pas jugé autrement, Himmel et son complice Bleszy devaient se présenter aujourd'hui en correctionnelle. Cependant, tous deux, ainsi que leurs avocats, ont fait défaut à l'audience. Après les dépositions de divers témoins, le substitut a demandé un verdict sans atténuation pour les reconstitutions demandées.

Le substitut a été ensuite mis en délibéré et le jugement renvoyé à huitaine.

**Comment Alphonse XIII a évité la guerre civile à l'Espagne**

Regu par l'envoyé spécial du « Daily Mail », le roi Alphonse XIII lui a fait d'importantes déclarations à propos de l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera.

Ayant été roi pendant 22 ans, a dit le souverain, j'ai une grande expérience de mon métier. Si j'ai adopté une attitude nettement favorable à

**Comment Alphonse XIII a évité la guerre civile à l'Espagne**

Regu par l'envoyé spécial du « Daily Mail », le roi Alphonse XIII lui a fait d'importantes déclarations à propos de l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera.

Ayant été roi pendant 22 ans, a dit le souverain, j'ai une grande expérience de mon métier. Si j'ai adopté une attitude nettement favorable à

**Comment Alphonse XIII a évité la guerre civile à l'Espagne**

Regu par l'envoyé spécial du « Daily Mail », le roi Alphonse XIII lui a fait d'importantes déclarations à propos de l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera.

Ayant été roi pendant 22 ans, a dit le souverain, j'ai une grande expérience de mon métier. Si j'ai adopté une attitude nettement favorable à

**Comment Alphonse XIII a évité la guerre civile à l'Espagne**

Regu par l'envoyé spécial du « Daily Mail », le roi Alphonse XIII lui a fait d'importantes déclarations à propos de l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera.

Ayant été roi pendant 22 ans, a dit le souverain, j'ai une grande expérience de mon métier. Si j'ai adopté une attitude nettement favorable à

**Comment Alphonse XIII a évité la guerre civile à l'Espagne**

Regu par l'envoyé spécial du « Daily Mail », le roi Alphonse XIII lui a fait d'importantes déclarations à propos de l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera.

Ayant été roi pendant 22 ans, a dit le souverain, j'ai une grande expérience de mon métier. Si j'ai adopté une attitude nettement favorable à

**Comment Alphonse XIII a évité la guerre civile à l'Espagne**

Regu par l'envoyé spécial du « Daily Mail », le roi Alphonse XIII lui a fait d'importantes déclarations à propos de l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera.

Ayant été roi pendant 22 ans, a dit le souverain, j'ai une grande expérience de mon métier. Si j'ai adopté une attitude nettement favorable à

**Comment Alphonse XIII a évité la guerre civile à l'Espagne**

Regu par l'envoyé spécial du « Daily Mail », le roi Alphonse XIII lui a fait d'importantes déclarations à propos de l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera.

Ayant été roi pendant 22 ans, a dit le souverain, j'ai une grande expérience de mon métier. Si j'ai adopté une attitude nettement favorable à

**Comment Alphonse XIII a évité la guerre civile à l'Espagne**

Regu par l'envoyé spécial du « Daily Mail », le roi Alphonse XIII lui a fait d'importantes déclarations à propos de l'arrivée au pouvoir du général Primo de Rivera.

Ayant été roi pendant 22 ans, a dit le souverain, j'ai une grande expérience de mon métier. Si j'ai adopté une attitude nettement favorable à